

NO. 11111
WIEN
2

20
21
Monsieur
Monsieur L. Negretti,
Causse de l'Empire, Inspection g^{de} de

Cher Monsieur de Paris.

Herrn Angelo

Stem

Autentik



Paris 22.° Jbr 1847.

Enfantin.

Am 29.° Mitteilung von
Dufour gemacht, in dem
sagt die Besichtigung in 8.° 19.°

1848 nicht verbotenen Krieg
in politisch sein Grundgesetz
h. P. gelten, Mittelfürer
vergegenwärtigen.

est de passer le plus possible de ma vie au
mes des études de la brigade française; d'en
prendre connaissance au lieu de votre vote, et
de préparer ainsi, sur cette base commune de
renseignements, les idées au moyen desquelles vous
concurrerez un avant-projet lorsque vous partirez,
et pour ainsi dire pendant la traversée.

Je crois, comme nos collègues, que cette suspension
peut être utilement employée, et j'en ai constaté
bien facilement le cas au commencement de 1849
votre projet définitif et vos devis sont prêts pour
la constitution de la société financière. Je ne
crois pas que jusqu'à cette époque on puisse
mettre utilement cette grande affaire devant les
yeux des Compagnons. L'opinion se forme
lentement, et ne veut pas être trop pressée.

On m'a reproché d'avoir été un peu trop
pressé dans mes desirs; j'ai donc dû me permettre
de vous en parler à la prochaine

Bonne nuit, cher collègue la nouvelle assurance
de mon bien sincère attachement

J. Espartero